

Première publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Mirabridge SA, en liquidation, Genève***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 23.02.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **19.04.2007**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Mirabridge SA, en liquidation, c/o Etude Borel & Barbey,
avocats, rue de Jargonnant 2, 1207 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 alinéa 3 du Code des obligations, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude Ducret Yousfi et Rigaud, notaires
1207 Genève

(03838532)